

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Il me semble important, pour votre information, que je puisse dresser auprès de vous un point de la situation liée à l'épidémie de Coronavirus dans les sujets du ressort du Département.

Dès les prémices de la crise, j'ai souhaité permettre le fonctionnement de la collectivité en dotant l'administration départementale d'un dispositif informatique de travail à distance. Il est opérationnel ; aujourd'hui près d'un millier d'agents étaient à leur « poste » depuis leur lieu de vie. Sans compter les collaborateurs qui assurent une présence physique pour le fonctionnement du réseau routier départemental, la protection de la mère et de l'enfant, le fonctionnement des collèges mobilisés, les prestations sociales d'urgences, ainsi que toutes les autres fonctions essentielles du service public départemental.

Le Département gère cette crise très étroitement avec les services de l'Etat. Depuis le début des événements, le directeur général des services et le directeur de cabinet participent à chaque réunion du Centre Opérationnel de Défense de la préfecture.

Les services départementaux, qui tiennent une cellule interne de crise quotidienne, sont par ailleurs associés à trois groupes de coordination relatifs à la continuité de l'Etat et des institutions, aux approvisionnements et au lien social. Une collaboration très efficace est également notable avec l'Union des Maires de Seine-et-Marne.

Dans cet esprit, j'ai souhaité que nous puissions tenir notre séance du mois d'avril (dans des conditions adaptées à la situation sanitaire), car si l'organisation générale est dégradée, il est important de donner le signe de la continuité démocratique.

Sur le plan de la gestion opérationnelle, les services départementaux assurent depuis hier l'acheminement des stocks de gel hydroalcoolique, fabriqué en Seine-et-Marne, dans les EPHAD du département. Ils le feront également pour les stocks de masques FFP2 qui seront répartis sur les sites stratégiques du territoire. Ils assureront également la collecte des dons de masques issus des particuliers et des entreprises en lien avec les sous-préfectures.

Par ailleurs, une procédure de réquisition de médecins du Conseil départemental est à l'œuvre et à ce jour 6 d'entre eux feront l'objet de cette mesure. J'ai également recensé dans nos services les professionnels paramédicaux qui pourraient être incités ou requis à renforcer le soutien sanitaire de notre territoire.

Concernant l'accueil des enfants de personnel soignant, puis à court terme, des enfants de fonctionnaire des forces de sécurité intérieure et enfin des enfants des agents essentiels à la continuité des services publics, je mobilise progressivement 6 collèges à proximité des hôpitaux, pour organiser l'accueil des enfants de 3 à 15 ans sur un même site. Il s'agira d'établissements situés à Le Mée sur Seine, Serris, Fontainebleau, Provins, Meaux, Coulommiers. Des crèches de proximité seront également mobilisées. Ce dispositif prend effet dès ce soir. Il fonctionnera 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

De plus, un système de transport gratuit des soignants pour aller et revenir des lieux de soins est en cours de constitution au sein du Département.

Comme il l'a initié lors des inondations de 2016, j'ai souhaité que le Département réarme son dispositif « Seine-et-Marne Entraide ». A ce jour, plus de 500 Seine-et-Marnais se sont inscrits sur le site départemental pour être mobilisés en fonction de leur profession, compétence ou appétence ainsi que de leur degré de mobilité. Parmi cette première cohorte, les professionnels de santé ont été redirigés vers la préfecture et l'ARS. D'autres volontaires pourront, dans un premier temps, être mis à disposition des grandes associations caritatives de Seine-et-Marne qui se voient confrontées à une désaffection de leurs adhérents, trop âgés ou peu mobiles.

Concernant l'appui aux communes, j'ai débloqué une première enveloppe de 200 000 euros afin d'aider les CCAS de nos villages à prendre en compte les urgences significatives.

Je reste bien évidemment à votre écoute pour me faire remonter questionnements, dysfonctionnements et suggestions de votre territoire. Le Conseil départemental jouera d'autant mieux son rôle d'accompagnement et de protection des populations avec votre aide.

Enfin, concernant la situation sanitaire, force est de constater qu'elle se dégrade de jour en jour pour nous rapprocher du pic de contamination. C'est pourquoi je vous invite instamment à prendre soin de vous et de vos proches et à concourir, par votre notoriété, à la diffusion des consignes officielles.

Bien amicalement.

**Patrick Septiers**

Président du Département de Seine-et-Marne